

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de l'Estrie et de la Montérégie

PAR COURRIEL

Le 18 novembre 2015

V/Réf :  
N/Réf : 2004 41381

Objet : Demande d'accès concernant :  
Documents relatifs au 15, rue King à Huntingdon

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 20 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. fiche technique des terrains contaminés # 3798, 15 avril 2014 (2 pages);
2. courriel, 15 avril 2014 (3 pages);
3. télécopie, 7 juin 2000 (2 pages);
4. lettre, 13 mai 1992 (3 pages);
5. complément de rapport, 17 février 1992 (10 pages);
6. rapport, 30 janvier 1992 (37 pages);
7. télécopie, 6 février 1992 (2 pages);
8. note (1 page);
9. chronologie (1 page);
10. télécopie, 8 août 1991 (2 pages);
11. demande pour l'élimination des sols contaminés (1 page);
12. réponse à une lettre (2 pages);
13. rapport de visite, 18 février 1991 (1 page);
14. fiche d'accident technologique, 22 juin 1991 (2 pages);
15. note, 25 janvier 1991 (1 page);
16. lettre, 4 mars 1991 (1 page);
17. plan (3 pages).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3) des frais de 28,12 \$ sont applicables, soit 74 pages à

0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 20,67 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 20,67 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : 201, place Charles-Le Moyne, 2e étage, Longueuil (Québec) J4K 2T5.

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, un document (une fiche d'évaluation pour le 15 rue King), dont la date est le 14 juin 2000, relève de la ville d'Huntingdon. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette ville :

HUNTINGDON (VILLE)  
Denyse Jeanneau  
Greffière  
23, rue King  
Huntingdon (QC) J0S 1H0  
Tél. : 450 264-5389  
Télé. : 450 264-6826  
greffe@villehuntingdon.com

De plus, un document (lettre), dont la date est le 22 janvier 1992, relève de la ville de Saint-Anicet. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette ville :

ST-ANICET  
Lyne Viau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
335, av. Jules-Léger  
Saint-Anicet (QC) J0S 1M0  
Tél. : 450 264-2555  
Télé. : 450 264-2395  
saint-anicet@municipalite-saint-anicet.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès

de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. j. (6)

original signé par  
Isabelle Lavoie  
Répondante régionale

## MONTÉRÉGIE

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3798

NO LIEU : X1600645

ANCIEN NO GTC : 1681

### DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Automobiles Huntingdon

NOM DE LA FICHE GTC : Huntingdon Motors - art. 53-54

#### TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

#### SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

336410 - Fab. de produits aérospatiaux & de leurs pièces

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

### LOCALISATION

#### ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

##### ADRESSE

54, rue Châteauguay  
Huntingdon (Québec)

##### MUNICIPALITÉ

Huntingdon

##### MRC

Le Haut-Saint-Laurent

##### CODE POSTAL

J0S 1H0

#### LOCALISATION CADASTRALE

##### LOT

##### RANG, CONCESSION ...

##### CADASTRE

##### CADASTRE DU QUÉBEC

4240376

#### COORDONNÉES

NO MATRICULE : 5194-72-4826

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,0879722222

LONGITUDE : -74,1731722222

#### AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

##### ADRESSE

15 rue King

##### MUNICIPALITÉ

Huntingdon

##### CODE POSTAL

J0S 1H0

### CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

#### VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

### NATURE DES CONTAMINANTS

#### SOLS

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

#### EAU SOUTERRAINE

### EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

**MONTÉRÉGIE**  
**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**  
**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 3798

NO LIEU : X1600645

ANCIEN NO GTC : 1681

**TRAITEMENT DU DOSSIER**

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1991

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

**ÉTAPES D'AVANCEMENT**

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Benoît, Paul

**DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU**

<u>CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU</u>	<u>QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u>	
	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

**ANNOTATION DE LA FICHE**

Élément déclencheur : Les réservoirs d'huiles usées de Huntingdon Motors avaient une fuite et ont dû être changés. Le "pit" dans lequel les réservoirs se trouvaient contenaient de l'huile et donc une pompe a été installée par le propriétaire pour que l'huile soit pompée hors de la fosse pour être ensuite rejetée dans l'égout. C'est à cause de cela que le terrain du 15 rue King a été contaminé. Le propriétaire de Huntingdon Motors a été chargé de la restauration des sols contaminés et a dû débrancher la pompe.

Propriétaire : réf. 14 juin 2000

Technique de réhabilitation : la terre contaminée a été excavée sur le terrain du 15 rue King (voisin)

À JOUR LE 3 AOUT 2001 PAR V.V. ET MLÉ

Le dossier ne contient pas de caractérisation des sols pour le terrain du 54 rue Châteauguay. On peut présumer qu'il est contaminé lui aussi.

Odette Picard, 15 avril 2014

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2014-04-15

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2015-11-18

**Picard, Odette**

---

**De:** Picard, Odette**Envoyé:** 15 avril 2014 12:31**À:** art. 23-24**Cc:** Lavoie, Isabelle**Objet:** Terrain du 15 rue King, Huntingdon (7610-16-01-0778300)

Bonjour art. 23-24

j'ai enfin eu le temps de regarder le dossier de la contamination de sol causé par le voisin de votre client art. 53-54 art. 53-54. Le dossier en notre possession indique qu'il y a eu de l'enlèvement de sols contaminés sur le terrain du 15 rue King, mais ne donne pas d'informations sur la qualité des sols en place suite à ces travaux. C'est la raison pour laquelle la fiche GTC ne peut mentionner que les travaux sont terminés.

Pour que l'information de la fiche soit mise à jour, il nous faut recevoir les résultats de caractérisation de la zone du terrain où la contamination avait été trouvée à l'époque. Cette caractérisation peut se faire actuellement, en tenant compte de l'endroit et de la profondeur où la contamination avait été trouvée à l'époque.

De plus, afin de clarifier la situation des 2 terrains voisins, soit celui du garage situé au 54 rue Châteauguay et celui du 15 rue King, Huntingdon, j'ai créé une fiche spécifique pour le terrain du 15 rue Huntingdon (n° de fiche 10226). Ainsi, si nous recevons de nouveaux résultats d'analyses qui démontrent qu'il n'y a plus de contamination résiduelle sur le terrain du 15 rue King, nous pourrons mettre à jour l'information, sans toucher à la situation du 54 rue Châteauguay (n° de fiche 3798).

Si vous désirez avoir une copie des informations contenues dans notre dossier, je vous invite à contacter Mme Isabelle Lavoie, répondante à l'Accès à l'information de notre Direction régionale. Son n° de téléphone est le 450 982-7607, poste 224

Sincères salutations,

*Odette Picard, ing.*

Chef d'équipe, Division analyse, Service industriel  
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie  
201, Place Charles LeMoynes, 2e étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Tél.: 450.928.7607, poste 282  
Fax.: 450.928.7625

**MONTÉRÉGIE**  
**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**  
**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 10226

NO LIEU : X2147696

ANCIEN NO GTC :

**DOSSIER**

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : art. 53-54

NOM DE LA FICHE GTC : (contamination provenant du voisin)

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Privé

Milieu(x) receptr(eur(s) affecté(s) : Sol

**LOCALISATION**

**ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION**

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

15, rue King  
Huntingdon (Québec)

Huntingdon

Le Haut-Saint-Laurent

JOS 1H0

**LOCALISATION CADASTRALE**

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

3230440

**COORDONNÉES**

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,0880574922

LONGITUDE : -74,1735963205

**AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION**

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

**CARACTÉRISTIQUES**

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

**VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>**

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			11
TRAITÉS / EXCAVÉS			20
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> : 761

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

**NATURE DES CONTAMINANTS**

**SOLS**

**EAU SOUTERRAINE**

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

**EAU SOUTERRAINE**

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

**MONTÉRÉGIE**  
**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**  
**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 10226

NO LIEU : X2147696

ANCIEN NO GTC :

**TRAITEMENT DU DOSSIER**

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1991

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

**ÉTAPES D'AVANCEMENT**

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Élimination dans un L.E.S./L.E.T./L.E.E./L.E.D.C.D.

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Benoît, Paul

**DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU**

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU	QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT	
	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

**ANNOTATION DE LA FICHE**

Ce terrain a été contaminé par un réservoir d'huile de son voisin Automobiles Huntingdon.  
Le dossier indique qu'il y a eu une excavation de sols, mais ne donne pas d'information sur la qualité des sols en place.

Odette Picard, 15 avril 2014

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2014-04-15

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2014-04-15

MENU MONTEREGIE

	DATE	HEURE	A/DE	MODE	MIN/SEC	PGS	#TRAV.	ETAT
17	06/13	15:38	1514 264 6826	EC--E	00'31"	001	067	CRC



Ministère de l'Environnement et de la Faune  
 Direction de la Montérégie  
 Service Industriel

## TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

**DATE : 7 juin 2000**

### DESTINATAIRE

Nom : Pierrette Leduc

Organisme / autre : Municipalité de Huntigton

Télécopieur : (450) 264-6826

Téléphone : (450) 264-5389

### EXPÉDITEUR

Nom : Valérie Vendette

Service : Industriel

Télécopieur : (450) 928-7625 Téléphone : (450) 928-7607 poste 286

Commentaires : La présente est pour vous demander de l'information au sujet d'un terrain

lot dans votre municipalité. S'il vous plaît communiquez-moi le numéro de

ainsi que le cadastre à l'adresse 15 rue King. Merci

Valérie Vendette

### ATTENTION - CONFIDENTIALITÉ :

L'information contenue dans ce document télécopié est confidentielle et destinée uniquement à la personne identifiée ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en aviser par téléphone et nous retourner ce document par la poste.

TOUTE DISTRIBUTION, REPRODUCTION OU AUTRE UTILISATION DE CE DOCUMENT PAR UN DESTINATAIRE NON VISÉ EST STRICTEMENT INTERDITE SOUS PEINE DE SANCTION.

Nombre de pages transmises (incluant la page couverture):

Original suivra par courrier: Oui  Non

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, veuillez communiquer avec nous au (514) 928-7607.





Longueuil, le 13 mai 1992

Huntingdon Motors  
54 rue Châteauguay  
HUNTINGDON, (Québec)  
JOS 1H0

À l'attention de monsieur James Smythe

Objet : Commentaires de l'étude de caractérisation

N/D : G-7610-16-01-0265700

Mesdames,  
Messieurs,

Les réponses amenés par le rapport de caractérisation de votre consultant ne sont pas complète pour répondre au problème de contamination des sols. Votre consultant s'est limité à une direction d'investigation, soit la partie de votre édifice face à la rue King, et nous transmet que peu d'information. La nature et l'ampleur du problème n'ont pas été bien identifiées selon les informations que nous disposons.

En ce qui concerne le mode gestion des sols contaminés, tel que proposé par votre consultant, cette solution rencontre les modes de gestion véhiculés par le ministère de l'environnement du Québec (Lignes directives provisoires d'intervention lors de l'enlèvement de réservoir ayant contenu des produits pétroliers (M.E.N.V.I.Q., juin 1991) sauf que l'option proposée est la dernière de celle préconisée par le ministère.

Selon les renseignements fournis le 28 janvier et le 17 février 1992, ainsi que des résultats d'analyses fournis le 17 février 1992 et préparés par monsieur art.23-24 Ltée, il appert que les options suivantes sont celles préconisées pour les 12 mètres cubes de sols contaminés qui ont été inventoriés.

- |  |  |
|--|--|
| <p>&lt; C pour tous les paramètres à l'exception des hydrocarbures (huiles et graisses minérales)</p> <p style="text-align: center;"><u>et</u></p> <p>&gt; C et &lt; 5% en poids pour les hydrocarbures (huiles et graisses minérales)</p> | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Entreposage et traitement un lieu autorisé</li><li>2. Si l'option 1 est irréalisable, élimination dans un lieu d'enfouissement sécuritaires autorisé (cellule)</li><li>3. Si les options 1 et 2 sont réalisables, élimination dans un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) en comptabilisant en vertu de de l'article 54 du Règlement sur les déchets solides</li></ol> |
|--|--|



Le 13 mai 1992

Vous devrez préalablement au transport desdits sols, vous assurez que les responsables du lieu où seront acheminés les sols en accepteront la responsabilité. Par ailleurs, vous devrez nous transmettre, dans les dix (10) jours suivant la disposition des sols, une copie des reçus du lieu d'enfouissement, de traitement ou d'entreposage démontrant que les sols y ont été acheminés.

Veillez recevoir, mesdames, messieurs, nos salutations distinguées.

Le Service industriel



Yves Boutin, géologue

YB/lt  
c.c. art. 23-24

RUE DALHOUSIE

HUNTINGDON MOTORS INC.  
(25,063 sq. ft.)

50'

LOT

LOT

110'

95'

51'

178

60'

183

OFFICES

SHOWROOM

MYRE

60'

41'

RUE KING

80'

55'

HELM

60'

LOT

110'

LOT 182

LOT 179

R.H.U.

H

PILON

69'

LEGENDE

--- ---

conduite de ca affectée

R.H.U.

Reservoirs de usage

(// //)

Fouilles exploratoires effectuées



COMMUNICATION PAR TELECOPIEUR

DATE: 6 Février 1992 HEURE: 14h00

DESTINATAIRE: art. 23-24

TEL: art. 23-24

FAX: art. 23-24

EXPEDITEUR: YVES BOUTIN , MENVIQ MONTEREGIE

TEL: (514) 646-1434

FAX: (514) 646-2683

NOMBRE DE PAGE (incluant celle-ci): 1

COMMENTAIRE: Dossier Huntington Motors  
demande de disposition de sol contaminé dans  
les L.E.S de art. 23-24 en vertu de l'art 54 du  
réglement sur les déchets solides.  
Renseignements incomplets item 4 - Méthode  
d'échantillonnage - Résultats signé par un chimiste  
6 - Méthode d'analyse

SIGNATURE:

CONFIRMATION

FEV-06-'92 13:57

TRANSM.

ID : ENVIR LONG 6462683 P-9999

☒ : 514-646-1434-+-00748

NO.	DATE	DEBUT	DUREE	ABR / CA	I D	#PGE	CODE DEPT
322	02-06	13:57	00°00'45		art. 23-24	OK-01 PB-00	

Huntingdon Motors

Besoin d'un rapport des travaux préliminaires

- description stratigraphique
- Plan des lieux et de la configuration problématique
- Zone contaminée
- Des analyses devront être prises sur les zones qui seront excavées  
Holes et canaux minéraux  
Pb, Cr, Zn, Cd, Ni, Cu

Huntingdon Motors inc G-7610-16-01-0265700  
54 Chateauguay  
Huntingdon

Chronologie

22 Janvier 1991 Compte rendu d'urgence de M Paul Lebelure un vendeur  
se plaint que de l'huile ressort dans son permis  
un déversement avait eu lieu chez Huntingdon Motors dans  
le réservoir d'huile usée

18 février 1991 Rapport d'inspection effectuée par Yves Bouthin et Paul  
Lebelure.

4 mars 1991 lettre à M James Smythe de Huntingdon Motors afin  
qu'il caractérisse le terrain ou l'huile a été versée

8 Avril 1991 Fax de [redacted] art.23-24 Plaignant qui nous écrit  
que le problème est des versées à cause des portes pleines

2 Juin 1991 Fax de [redacted] art. 23-24 ingénieurs conseil  
ils ont eu le mandat et ont fait des travaux de tranchées  
et les constatations qu'ils se proposent d'appuyer

18 Juin 1991 lettre original des Fax du 12 Juin 1991

8 Août 1991 Fax sur les renseignements à fournir pour obtenir une  
attestation sur l'avis de sol dans un site d'embarquement  
sanitaire autorisé.



COMMUNICATION PAR TELECOPIEUR

DATE: 8 Aout 91

HEURE: 14h15

DESTINATAIRE:

art. 23-24

TEL:

art. 23-24

FAX:

art. 23-24

EXPEDITEUR: YVES BOUTIN , MENVIQ MONTEREGIE

TEL: (514) 646-1434

FAX: (514) 646-2683

NOMBRE DE PAGE (incluant celle-ci): 2

COMMENTAIRE: Liste de Renseignement à fournir pour  
l'obtention d'une lettre attestant de la conformité des  
sols à la ligne directrice provisoire d'intervention  
du 12/11/91

SIGNATURE:

MESSAGE DE CONFIRM.

AOU-09-'91 VEN 14:05

ID TERM: ENV LONG 6462683 P-9999

NO. TEL. : 514-646-1434 #20051

NO.	DATE	IEB COM	DUREE TOT.	ID	CODE SERU	OK	FB
870	08-09	14:03	00'01'32	art. 23-24		02	00



**DEMANDE POUR L'ÉLIMINATION  
DE SOLS CONTAMINÉS DANS UN LIEU  
D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE**

Toute demande doit être adressée au Service industriel et comprendre:

1. Nom, adresse et numéro de téléphone du requérant.
2. Résumé de l'événement qui a occasionné la contamination du sol (date et localisation du déversement, nature et volume du produit déversé, etc).
3. Volume de sols excavés à éliminer.
4. Description de la méthode de prélèvement des échantillons de sols analysés (les échantillons doivent être des composites constitués de prélèvements faits en divers endroits des amas de sols, tant en surface qu'en profondeur. Lorsque les sols sont contenus dans des conteneurs, un échantillon composite doit être prélevé dans chacun des conteneurs. Dans le cas de sols entreposés en vrac, un échantillon composite doit être prélevé pour des portions de sols d'environ 50 mètres cubes bien délimitées et identifiées).
5. Résultats d'analyses signés par un chimiste (seuls les sols contaminés dont l'échantillon composite représentatif montre des teneurs inférieures aux critères C peuvent être éliminés dans un lieu d'enfouissement sanitaire. Dans le cas d'une contamination par des hydrocarbures entre 0,5 et 5% et que les autres paramètres sont inférieurs aux critères C, le choix du lieu d'enfouissement sanitaire dépend de la disponibilité de ces endroits en fonction de l'article 54 du Règlement sur les déchets solides).
6. Méthodes d'analyses utilisées pour les différents paramètres, elles devraient être effectuées selon le guide des méthodes de conservation et d'analyses des échantillons d'eau et de sol.
7. Vous devrez, préalablement au transport desdits sols, vous assurer que les responsables du site d'enfouissement les accepteront.

Ces renseignements sont généralement ceux exigés par le ministère de l'Environnement, mais ce dernier peut, au besoin, demander d'autres informations s'il le juge nécessaire.





RAPPORT DE VISITE

ENDROIT: Huntingdon  
DATE: Le 18 février 1991  
OBJET: Inspection des lieux et la possibilité d'impact  
DOSSIER NO: 7610-C6-01-0265700  
PERSONNE(S)  
RENCONTREE(S): art. 53-54 fils du propriétaire  
ACCOMPAGNÉ DE: Paul Lefebvre  
PROPRIÉTAIRE ET/OU  
EXPLOITANT: Huntingdon Motors  
James Smythe, propriétaire  
LOCALISATION: 54, Châteauguay  
Huntingdon (Québec)  
JOS 1H0

Le présent rapport est fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2), article 20 et au Règlement sur les déchets dangereux (Q-2, r.12.1), article 9.

Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le 18 février 1991, je me suis rendu, en compagnie de Paul Lefebvre, à Huntingdon où un réservoir d'huile usée fuyait et provoquait une contamination des sols environnants. De l'huile avait été observée dans le puisard du 15, rue King, Huntingdon, par Paul Lefebvre lors d'une visite antérieure (22 janvier 1991). Nous avons visité deux bâtiments environnants, le premier étant le restaurant au sud du garage. Nous y avons rencontré le propriétaire qui nous a dit n'avoir jamais remarqué d'huile usée dans son puisard et aucune odeur d'hydrocarbure. Nous sommes, par la suite, allés observer les regards d'égout, mais la neige dans le puisard nous a empêchés d'observer le fond. Au 11, rue King, Huntingdon, maison au nord-est du garage, le propriétaire ne possède pas de pompe à puisard et aucun problème n'a été remarqué.

Nous sommes allés rencontrer monsieur art. 53-54 fils du propriétaire du garage Huntingdon Motors. Sur le site du garage, nous avons inspecté le bassin où se trouve le réservoir. Il a été observé que de l'huile s'écoulait par les fissures pour revenir dans le bassin. Monsieur art. 53-54 a été avisé verbalement que des travaux de caractérisation devaient être effectués autour de son bâtiment afin de délimiter l'impact de la contamination et des moyens à prendre pour corriger la situation.

Le Service industriel

Yves Boutin  
Géologue

YB/TLF



*JB → donner suite rapidement*

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

T- 16 91 01 22 425

Date de l'événement: 91.05.22 Heures: — h — min Nombre diapo.

Org. impl.: HUNTINGDON MOTORS INC James Smythe Tél.: 264-6163  
 Adresse: 54 CHATEAUVAY, HUNTINGDON N° Ville: 68480  
 Endroit de l'acc.: 15 King Ville: Huntingdon

Produit en cause: <u>Ruiles usées</u>	État du produit L/S/G ( <u>L</u> )			QUANTITÉS	
	NoClass	Class	ONU (UN) NA-	Imp.: _____	Dév.: <u>INCONNU</u>
		<u>9</u>		Rec.: _____	Sans dév.: _____

CONTAMINATION: Eau  Air  Sol

Explications: Ruiles pénètrent dans le trou de groupe de fusilard après avoir percute environ 75 pieds dans le sol.

Type d'acc.: Rout:  Ferro:  Marit:  Aérien:  Réser:  Dév. Sauvages:  Autres:

Explications: au moment de la

Signalé par: art. 53-54 Appel reçu à: 15 h 30 min  
 Fin conversation: — h — min

Organisme: RÉSIDENT Tél.: art. 53-54 Date: 91.01.22

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie (O/N) (O) Émission d'un certificat d'urgence (O/N) (—)

Urgence-Environnement Québec Paul Lefebvre Rendu sur les lieux à 10 h 30 min  
 Quitte les lieux à — h — min

Représentant de la cie impliquée: art. 53-54

Responsables municipaux: Jacques Perreault insp. mun.

Autres: \_\_\_\_\_

Transféré à: <u>IND</u>	N° circulation: <u>91-01-25</u>	ZONE: X: <u>—</u> Y: <u>—</u>	PÉRIODE DE TRAITEMENT Int. <u>—</u> Ext. <u>—</u> Comb. <input checked="" type="checkbox"/>
-------------------------	---------------------------------	-------------------------------	--

COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT: art. 53-54 a commencé à voir un feu d'huile dans le fusilard de car il y a environ 18 mois. Après les fortes pluies de fin décembre, la quantité d'huile a considérablement accrue jusqu'à couvrir env. 1 pi<sup>2</sup>

Coûts estimés: \_\_\_\_\_

Le présent rapport a été fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement et/ou au règlement.

Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Signature: [Signature] Date: 91.01.22

Je me suis rendu par la route au garage de Huntington Motors  
 Inc. où j'ai rencontré [art. 53-54] fils du propriétaire  
 actuellement en Floride. [art. 53-54] m'a montré le "pit" où  
 se trouvent les deux réservoirs d'huiles usées. Ces  
 réservoirs ont été changés en 1989. Au printemps  
 1989 (en mai), la compagnie de récupération [art. 23-24]  
 [art. 23-24] a averti le concessionnaire GM qu'il y avait de l'eau  
 dans les réservoirs d'huile. Les réservoirs se trouvaient  
 alors à la même place, sauf qu'à ce moment, le "pit"  
 en question était rempli de pierres (screening).

Cette pierre a été enlevée par les employés et il m'a  
 été impossible de savoir ce qu'il en est advenu. Les  
 réservoirs usés percés ont été enlevés par [art. 23-24]  
 Les employés du garage ont installé les nouveaux réservoirs.  
 La pompe dans le fond du pit a été installée par  
 [art. 23-24] en septembre 1989.

J'ai pu constater qu'il y a de l'huile usée dans  
 le fond de la fosse, que cette huile sort de  
 fractures dans le béton de la fosse où se  
 trouvent les 2 réservoirs d'huiles usées, qu'il y a  
 une pompe de succion fonctionnelle dans un coin  
 de cette fosse et qu'il y avait environ 1.5 cm d'huile  
 au dessus de l'eau pompable.

J'ai pris des photos et des échantillons scellés.  
 J'ai exigé que la pompe soit débranchée.





Mémo

URGENT  Réponse requise pour le

Instructions: Détacher et conserver la partie jaune. Expédier la blanche et la rose à votre correspondant qui vous répondra sur la partie rose.

Expéditeur	<i>Paul Lefebvre</i>	Service	<i>Urgence</i>
Destinataire:	<i>Michelle Page Melançon</i>	Date	<i>91.01.25</i>
Message		Objet	<i>Transfert de dossier</i>

*dossier T-16910122425 Huntington Motors Inc. Cas de posta-  
 mination importante, du pol pas des huiles usées  
 Installation d'entreposage non conforme avec pompe  
 de Quisard fonctionnelle recouverte d'huiles (rejet à l'égoût)*

*dossier T-16910124426*

non visé

non visé

Réponse

7-223514	Réponse de	Date
----------	------------	------



Longueuil, le 4 mars 1991

Huntingdon Motors Inc.  
54, rue Châteauguay  
Huntingdon (Québec)  
JOS 1H0

A l'attention de monsieur James Smythe

OBJET: Caractérisation de votre site

N/D: 0265700

Monsieur,

Faisant suite à notre visite du 18 février 1991, nous vous écrivons aujourd'hui afin de réitérer la demande que nous vous avons faites lors de cette visite.

Nous vous avons demandé de procéder à la caractérisation des lieux suite à la contamination provenant de votre réservoir d'huile usée. Nous vous demandons de faire appel à une firme spécialisée en environnement, laquelle devra nous présenter un devis des travaux de caractérisation préliminaire qu'elle propose pour approbation. Ces travaux de caractérisation devraient éventuellement amener la mise en place de mesures correctrices. Tel que discuté, je joins une liste de consultants en environnement retrouvée dans les "Pages Jaunes" de Montréal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

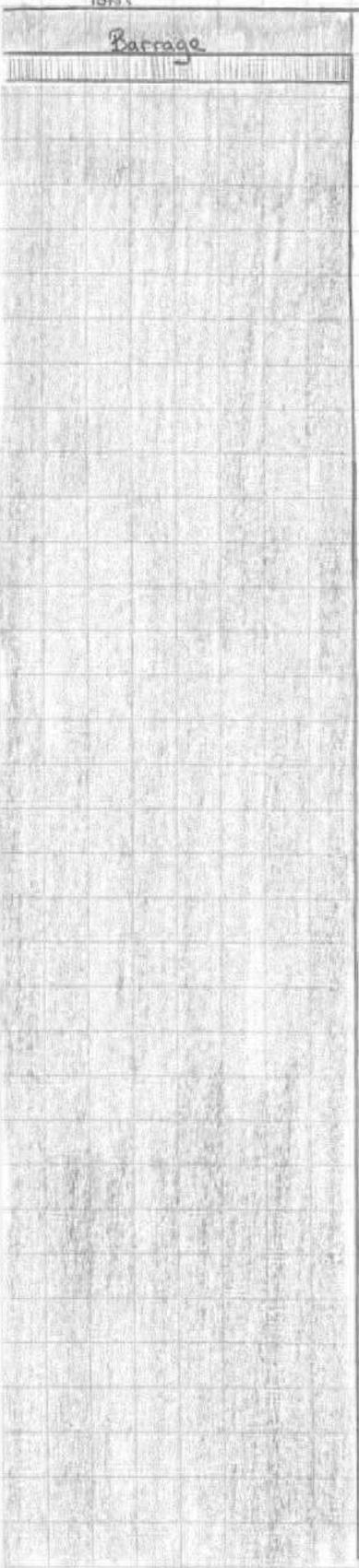
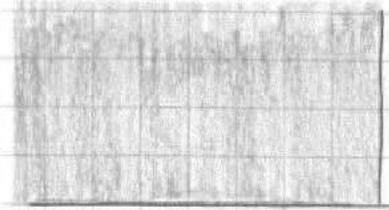
Le Service Industriel

Yves Boutin  
Géologue

YB/yl

c.c.: M. Paul Lefebvre, MENVIQ, Montérégie





Port  
Barrage

Rise

Esca

Quirren  
Muelle

Prise

Restaurant

Carrosserie automobile  
Garage

art.53-54

Prise

regard

Restaurant

Prise / 100

Essai

• huileras used visible

Prise

Race

Prise

Prise

Hotel  
Bar Restaurant

REPTE

1342 9741 D6 D

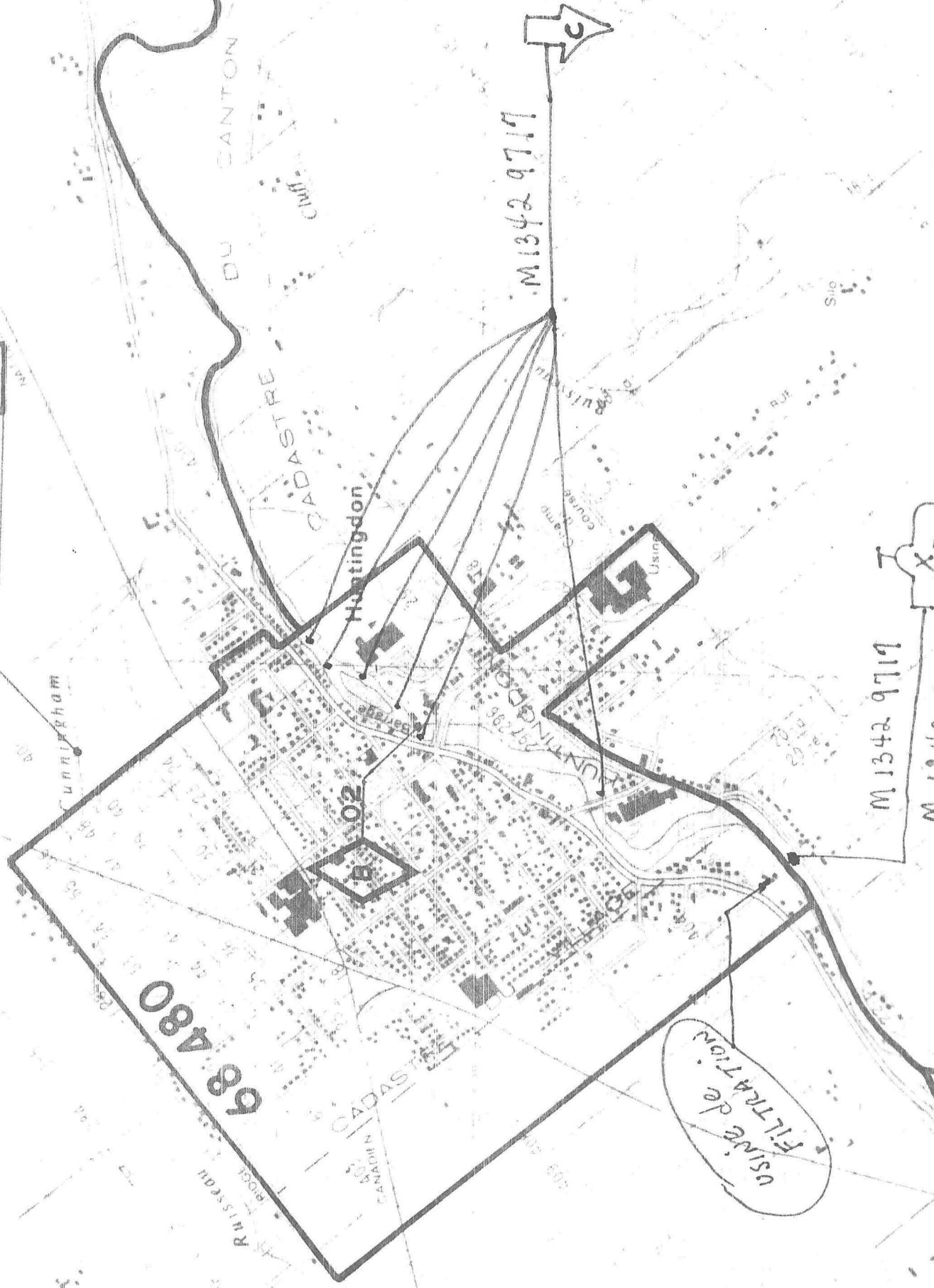
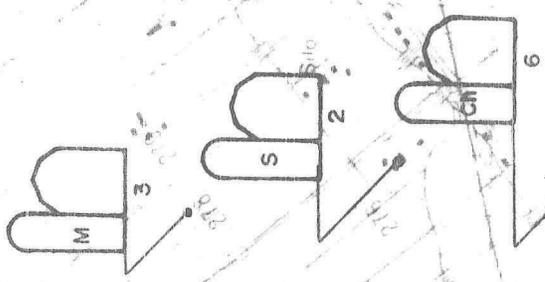
68480

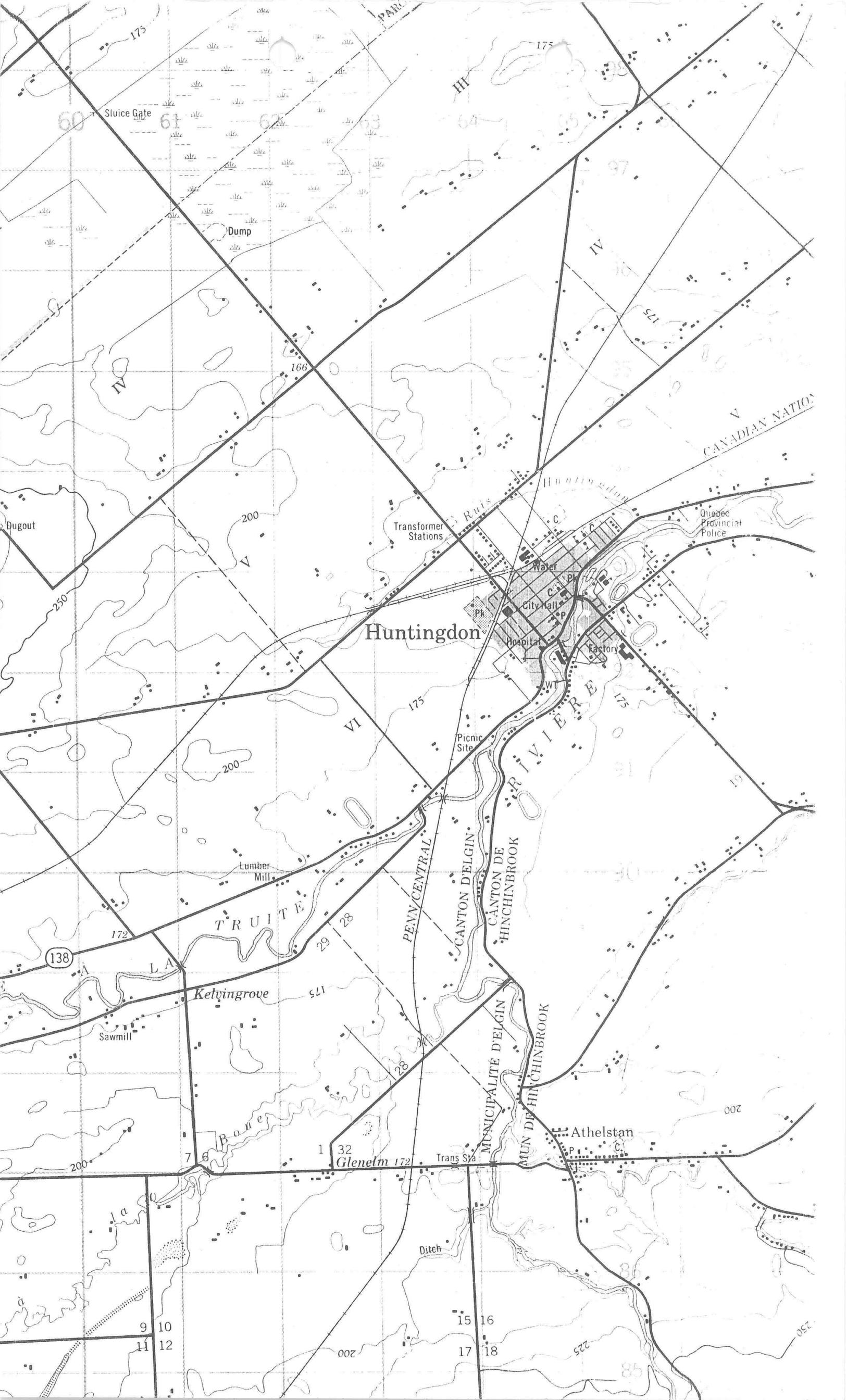
A 02

M 1342 9719

M 1342 9719

USING de  
FILTRATION





Sluice Gate

Dump

Huntingdon

Transformer Stations

City Hall

Hospital

Factory

Quebec Provincial Police

Lumber Mill

138

Kelyngrove

Sawmill

32  
Glenelm

Trans Sta

Athelstan

Ditch

9 10  
11 12

15 16  
17 18

CANADIAN NATIONAL

CANTON DELGIN  
CANTON DE HINCHINBROOK

MUNICIPALITÉ DELGIN  
MUN DE HINCHINBROOK

TRUITE

RIVIERE

PENN CENTRAL

175

175

166

97

200

175

250

200

175

175

172

29 28

175

28 27

200

200

200

225

250